

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mardi 10 mars 1981

La séance est ouverte à 2 heures.

● (1405)

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LES RELATIONS CANADO-AMÉRICAINES—RECOURS À
L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Howard Crosby (Halifax-Ouest): Madame le Président, j'invoque l'article 43 du Règlement au sujet d'une affaire urgente. Aujourd'hui les Canadiens d'un bout à l'autre du pays souhaitent la bienvenue au président des États-Unis d'Amérique, Ronald Reagan. Par conséquent, les parlementaires devraient mettre de côté leurs plaintes, leurs griefs et leur rancœur contenus pour manifester la véritable amitié des Canadiens envers leur voisin du Sud. Je propose donc, appuyé par le député de Burlington (M. Kempling):

Que la Chambre reconnait l'interdépendance et les intérêts communs du Canada et des États-Unis d'Amérique en souhaitant la plus chaleureuse bienvenue au président et en exprimant l'espoir que nos futures délibérations se dérouleront à l'enseigne de la bonne foi et de la confiance mutuelle.

Des voix: Bravo!

Mme le Président: Cette motion recueille-t-elle le consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Mme le Président: La Chambre a entendu les termes de la motion. Plaît-il à la Chambre d'adopter cette motion?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée.)

* * *

LA LIBERTÉ DE PAROLE

LA RÉAFFIRMATION DE LA CROYANCE—RECOURS À L'ARTICLE
43 DU RÈGLEMENT

M. Tom Cossitt (Leeds-Grenville): Madame le Président, je prends la parole après avoir obtenu quelque indice du côté ministériel comme du nôtre que cette motion recevra le consentement unanime de la Chambre. J'espère que les néo-démocrates qui préconisent la liberté de parole pourront faire de même.

Ma motion a trait à l'incident qui s'est produit aujourd'hui en face de l'édifice central du Parlement durant les discours du

président des États-Unis et du premier ministre du Canada. Je propose donc, appuyé par le député de Timmins-Chapleau (M. Chénier):

Que la Chambre réaffirme sa croyance au droit de tous les Canadiens de manifester paisiblement et librement leurs opinions personnelles, mais qu'elle déplore par la même occasion que certaines minorités aient tenté d'empêcher le président et le premier ministre d'exercer cette même liberté de parole qu'elles revendiquent elles-mêmes et enfin, que la Chambre assure au président des États-Unis que cette manifestation n'est aucunement typique de l'hospitalité canadienne et qu'elle félicite le premier ministre du Canada des remarques impromptues qu'il a prononcées à la fin de la cérémonie pour réprimander les auteurs d'une action regrettable.

Des voix: Bravo!

Mme le Président: Cette motion recueille-t-elle le consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Mme le Président: La Chambre a entendu les termes de la motion. Plaît-il à la Chambre d'adopter cette motion?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée.)

* * *

LES BANQUES

L'AUGMENTATION RÉCENTE DES BÉNÉFICES—RECOURS À
L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Don Blenkarn (Mississauga-Sud): Madame le Président, les profits des banques pour le premier trimestre de l'année financière des banques accusent une augmentation considérable. Vendredi dernier, Statistique Canada a annoncé que les bénéfices de la Banque Royale ont augmenté de 76 p. 100 et que ceux de la Banque de Commerce montaient de 69 p. 100, tandis que ceux des sociétés industrielles diminuaient de 7.2 p. 100. Il va sans dire que la hausse des profits des banques est causée par la politique du gouvernement qui consiste à maintenir les taux d'intérêt à un niveau élevé. Je propose donc, avec l'appui du député de Portage-Marquette (M. Mayer):

Que le ministre des Finances fasse une déclaration à l'appel des motions pour expliquer à la Chambre pourquoi il maintient cette politique de taux élevés dont seules les grandes banques profitent et dont souffrent l'industrie et les gens de la classe moyenne et pourquoi les banques font maintenant plus de bénéfices que les sociétés pétrolières et, partant, que tout autre genre d'entreprise au Canada et qu'il nous dise si le ministre de la Consommation et des Corporations publiera un certain rapport en sept tomes expliquant comment la politique de taux d'intérêts élevés du gouvernement actuel permet aux banques de réaliser des bénéfices aussi élevés.

Mme le Président: La Chambre consent-elle unanimement à débattre cette motion?